

COVID-19

Réunion des acteurs accompagnant les personnes en situation de handicap

21 octobre 2020

1. Présents :

Pour le Secrétariat d'Etat en charge des personnes handicapées :

Mme la Ministre, Sophie CLUZEL ; Mme la Directrice de cabinet, Marine Darnault

Pour la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) :

Mme Marie Marcena, Cheffe du bureau Handicap

2. Propos de Mme la ministre, Sophie CLUZEL

- ➔ Annonce que des consignes actualisées applicables aux structures médico-sociales pour personnes en situation de handicap vont paraître.
- ➔ Demande de maximiser les possibilités d'accueil de répit
- ➔ Présente la possibilité de majoration d'heures supplémentaires pour les établissements publics
- ➔ Précise que la foire aux questions du SE PH est réactualisée
- ➔ Précise que les masques passent par le circuit des officines pour les employeurs directs.

3. Questions/réponses

- Alerte une nouvelle fois sur les difficultés d'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap.
- Quid de la majoration des heures supplémentaires pour le secteur privé lucratif ?
 - ➔ **Réponse du SE PH :** ce n'est pas prévu.

- Alerte une nouvelle fois sur les distorsions entre les transpositions liées au SEGUR. De fortes tensions sont déjà constatées en IDF par exemple.
 - ➔ **Réponse du SE PH :** demande de faire remonter les tensions constatées au SE PH. A gérer au cas par cas. Faire fonctionner la solidarité.
- [SAAD] Rappel des tensions qui traversent l'aide à domicile et demande une prise en charge des surcoûts liée à la crise COVID (dont les frais liés à la campagne de vaccination contre la grippe). Est dans l'attente de la publication des consignes spécifiques liées aux SAAD. Demande que les SAAD (et autres ESMS relevant exclusivement des CD) aient un interlocuteur privilégié dans chaque ARS.
- [CAS CONTACT] Alerte sur la problématique de définition des cas contacts pour certaines CPAM qui déclarent tout un service PH cas contact et donc mis en arrêt de travail malgré le respect des gestes barrières.
 - ➔ **Réponse du SE PH :** alerte transmise par le cabinet à la CNAM
- [SEJOUR DE REPIT] Avoir une visibilité jusqu'aux vacances de pâques 2021 avec les ARS pour organiser les séjours de répit et ainsi mieux anticiper les besoins RH et mieux anticiper l'information pour les familles
 - ➔ **Réponse DGCS :** A prévoir dans une recommandation – conduite à tenir.
- En parallèle de cette gestion de la crise sanitaire, comment réussir à développer les projets et chantiers en cours (ex du plan quinquennal sur le polyhandicap) ? Est-ce possible d'avoir des interlocuteurs au sein des ARS et des renforts ?
 - ➔ **Réponse du SE PH :** Les perturbations sont fortes. Des dossiers seront sans doute repoussés.
- **SE PH :**
 - ➔ Quid de l'impact sur l'activité économique sur les ESAT ? Faire remonter les situations.
 - ➔ Transmettre les informations du plan de relance pour les aides possibles aux employeurs.
 - ➔ Travailler sur les CDD emplois tremplins.
 - ➔ Proposer un débriefing du CIH le 30 octobre prochain.